CAPITAINERIE



DU GRAND PORT MARITIME DE LA GUADELOUPE

Pointe-à-Pitre, le samedi 6 juillet 2024

AVIS AUX USAGERS N°41/2024

Objet : Travaux de marquage

Date(s): 09 et 11 juillet 2024

Annexe : plan de marquage de la zone (ligne jaune)

La Capitainerie du grand port maritime de la Guadeloupe informe les usagers du terminal de Jarry que :

Pendant toute la durée des travaux de battage de pieux, une zone de port de casque obligatoire pour l'ensemble des usagers du terminal est mise en place.

<u>Le mardi 9 juillet et le jeudi 11 juillet</u>, des travaux de marquage (ligne jaune) de l'entrée de la zone seront effectués par le groupement d'entreprises ETMF-EGCA-ETPO.

Il est demandé à tous de faire preuve de vigilance et d'extrême prudence quant à la circulation aux abords de la zone de travaux et de respecter la signalisation mise en place.

Stéphaner NANOT

Officier de Port Adjoint charge du système d'information et des statistiques

Destinataires : Agents Maritimes – Armements – Station de pilotage – Société de remorquage –

Transporteur - Personnel Capitainerie Capitainerie du Grand Port Maritime de la Guadeloupe

Quai Ferdinand de Lesseps

BP 485 • 97165 Pointe-à-Pitre CEDEX • Guadeloupe (F.W.I.)
Tél. : 0590 686 324 • Mob. 0690 558 519 • Fax : 0590 327 225
www.guadeloupe-portcaraibes.com • officiers@port-guadeloupe.com

ANNEXE 1 : plan de marquage de la zone (ligne jaune)

